

# Projet pédagogique 2022-2023

Centre de Loisirs Associé à l'École  
Centre de Loisirs Sans Hébergement

**ALEJM** ASSOCIATION  
LOISIRS ENFANTS  
JEAN MACÉ



Accueil collectif à caractère éducatif de mineurs

Jean Macé

3, chemin de Duroux

31500 Toulouse

Tél: 05 61 34 12 58

[alejm@alejm.org](mailto:alejm@alejm.org)

## Table des matières

I) Présentation de l'association	3
II) Constats	4
III) Objectifs	10
A) Assurer la sécurité physique et affective des enfants :	10
1) Le fonctionnement du CLAE :	10
a) 7h30-8h20 : le temps du matin	10
b) 11h30-13h45 : le temps interclasse	10
c) 16h-18h30 : Le temps du soir	11
2) Sécurité et soins	11
3) Favoriser l'inclusion	12
B) Développer l'éco-citoyenneté	14
C) Développer l'ouverture culturelle	15
1) Ouvrir les enfants à la culture sous ses formes les plus variées	15
a) Les ateliers du soir	15
b) Sport et ouverture culturelle : Le projet TFC	16
2) Sensibiliser les enfants aux différences et à leurs complémentarités	16
a) Sensibiliser les enfants à l'éducation contre le racisme et les discriminations	16
b) Sensibiliser les enfants à l'égalité des sexes	17
D) Favoriser la participation des enfants	18

## I) Présentation de l'association

L'association Loisirs Enfants Jean Macé est une association loi 1901 de parents d'élèves. Celle-ci est née en 1983 à l'initiative de Mr Padrino, ancien directeur de l'école ainsi que de fédérations de parents d'élèves. Soutenue par les Francas, elle développe depuis un Centre de Loisirs Associé à l'Ecole (CLAE), un Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH), a ludothèque Ludomonde située à la salle Achiary, la Ludothèque « Game Hers » et un foyer interclasse jeuneau collège Jean Pierre Vernant.

L'association est organisée autour de son Conseil d'Administration (CA) constitué de parents bénévoles, élus le 28 juin 2019. Ce CA a élu en son sein un bureau six personnes : Céline Liénard (Présidente), Rumuald Dobrzinski (vice-président), Maria Camperola (trésorière), Mélanie Sanchez (trésorière adjointe) Christine Rouzaud (Secrétaire), Perline Chatry (secrétaire adjointe)

Ayant pour mission d'être un acteur éducatif auprès des enfants et des jeunes de son quartier dans le prolongement des temps scolaires et familiaux, en les accompagnant tout au long de leur développement de futur citoyen (de la petite enfance à l'adolescence), l'ALEJM, de par son projet éducatif, vise donc:

- à leur socialisation dans un esprit de solidarité, de respect mutuel, d'ouverture aux autres et au monde.
- à leur épanouissement et à la construction de leur identité dans un cadre égalitaire et non-discriminant.
- à leur formation à la responsabilité, au civisme et à l'autonomie.
- à leur engagement citoyen, en leur apprenant à être acteur dans leur environnement
- au développement de leur conscience écologique.

Les partenaires principaux de l'association sont :

- L'école, évidemment, tous ses enseignants et en premier lieu la directrice de l'école, Ingrid Nosavan.
- Les Francas, fédération d'éducation populaire, association complémentaire de l'école
- La Caisse d'Allocations Familiales
- La Mairie de Toulouse
- Les Jeunesses au Plein Air (JPA), confédération laïque d'organisations qui œuvrent pour la laïcité, la solidarité et la citoyenneté

L'équipe CLAE 2022/2023 se compose de:

- 1 équipe de direction : 1 directeur de l'association diplômé du DESJEPS<sup>1</sup>, 1 directeur CLAE diplômé du BPJEPS, 1 directrice du temps extra-scolaire et adjointe CLAE diplômée du BPJEPS
- 1 agent administratif et comptable (Master gestion finance).
- 15 animateurs et AVL dont 80% sont diplômés du BAFA<sup>2</sup> organisés de la manière suivante :
  - 4 animateurs sur le temps du matin

---

<sup>1</sup> Diplôme d'Etat supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

<sup>2</sup> Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur

- la totalité de l'équipe sur la pause méridienne
- 10 animateurs présents sur le temps du soir
- 8 animateurs le mercredi midi
- 4 animateurs au cours des mercredis après midi

Les animateurs sont salariés en Contrat à Durée Indéterminée Intermittent (excluant les périodes de vacances scolaires). 1 animatrice permanente est présente sur tous les temps (matin, midi, soir, mercredis après-midi, vacances).

L'équipe CLSH vacances est composé de :

1 équipe direction (directeur de l'association, directrice CLSH, directeur CLAE)

- 1 responsable administratif et comptable
- 1 équipe de 5 à 10 animateurs diplômés du BAFA

Les animateurs sont recrutés en Contrat d'engagement Éducatif sur la durée d'une ou plusieurs périodes de vacances.

## II) Constats

L'année précédente fut une nouvelle fois marquée par l'épidémie de Covid. Celle-ci à nous a mené à maintenir nos contraintes en termes de fonctionnement :

L'école était divisée en deux zones pour réduire le brassage entre les enfants: celle des petits (CP-CE1) en cour du bas et celle des grands (CE2-CM1-CM2) en cour du milieu et cour du haut. Les salles du CLAE ont aussi été attribuées à des groupes d'enfants bien précis.

Les activités aussi devaient éviter le brassage, ce qui a logiquement impacté nos objectifs en lien avec la mixité.

A la fin de l'année scolaire, l'allègement du protocole nous a permis le mélange entre les groupes. Les maternelles ont pu profiter du projet passerelle. La fête de l'école et de l'association a pu être organisée.

A la cantine, les enfants avaient pour obligation de manger par table et par places attirées. Le but était d'éviter de permettre une traçabilité de tout cas positifs et contacts. Les adultes, quant à eux, mangeaient à distance.

L'année dernière, il y a eu beaucoup de changements dans l'équipe. Claire Lagarde, directrice ALSH et adjointe CLAE a été remplacée par Elissa Zaatar. Joel Sanchez, responsable administratif, a laissé place à Chloé Anseaume en février. Du côté de l'équipe d'animation nous notons les départs des « anciens animateurs, comme Léa Férrand, Mikael Martial et Damien Tarride. C'est donc une nouvelle équipe composée de nouveaux animateurs et animatrices qui voit le jour.

Nous profiterons donc de l'allègement du protocole et de cette nouvelle équipe pour repenser un fonctionnement cohérent avec les valeurs portées par le projet pédagogique : la sécurité, l'ouverture culturelle, l'éco-citoyenneté et la participation.

Avant de vous présenter les objectifs annuels, voici quelques-unes des actions qui été menées l'année dernière.

L'équipe d'animation dispose d'un large éventail de compétences. Elle permet la découverte d'un panel important d'activités en lien avec l'ouverture culturelle. Voici la liste des ateliers du soir qui ont été proposés tout au long de l'année :

- Arts plastiques grands
- Arts plastiques petits
- Duel épique grands
- Duel épique petits
- Deux ateliers ludothèque petits
- Ludomasters (ludothèque grands)
- Théâtre grands
- Théâtre petits
- Deux ateliers Graff
- Foot mixte
- D Start (jeux de rôle)
- Multiball (atelier jeux sportifs pour les petits)

Lors du temps interclasse, les semaines à thèmes nous permettent de nous concentrer sur des thématiques majeures. Quatre semaines à thèmes ont été organisées en 2021/2022 :

- La semaine éco-citoyenneté du 11 au 15 octobre
- La semaine des droits de l'enfant du 6 au 10 décembre
- La semaine d'éducation contre le racisme du 28 mars au 1er avril
- La semaine de l'égalité des sexes du 7 au 11 février

Tous les jeudis, la cour devient sans balles ni ballons. Les enfants ont pris l'habitude de s'approprier la cour différemment. Les jeux de ballons laissent place à d'autres activités plus mixtes. Le projet est dorénavant suivi par l'équipe enseignante. Chaque jeudi, une commission d'animateurs a pour rôle d'organiser un grand jeu.

Tous les vendredis à 12h30, des temps calmes relaxation étaient organisés par Sylvie. Une dizaine d'enfants venaient se reposer en salle de lutte. Une partie d'entre eux finissaient régulièrement par s'endormir.

Fiona, dans le cadre de son projet "les cinéphiles" a pu projeter des extraits de films. L'objectif en lien avec l'ouverture culturelle était de favoriser la découverte du 7e art. Cette année les enfants ont regardé et réagi autour du film "Le magicien d'OZ" de Victor Fleming.

Tous les jeudis, un grand jeu était organisé par la commission sport. Ils ont rassemblé à chaque fois entre 30 et 70 participants. Voici quelques jeux qui ont été organisés :

- Balle au camp
- Poule Renards Vipères
- Dixit géant

- Jeu du drapeau
- Grande bataille navale

Le duel épique est un jeu de société élaboré en participation avec les enfants. Les animateurs Damien et Pablo en sont référents. Tous les jours et en autonomie, les joueurs peuvent se saisir d'un plateau et des cartes pour faire des parties préau du haut. Cette année un grand championnat a rassemblé une trentaine de participants. Une grande remise des prix a eu lieu à la fin de celui-ci.



*La remise des prix clôture le championnat de duel épique*

Pour ce qui est de la participation lors du temps interclasse, environ 6 clubs d'enfants ont été organisés par trimestre, en voici quelques-uns :

- Club mangas (lecture et dessin)
- Club création de jeux de société
- Club danse
- Club cirque
- Club jeu de rôle (mené par Pablo à la demande du groupe d'enfants)

La règle concernant l'utilisation de brouillon pour le dessin libre est assimilée par les enfants : les feuilles sont coupées en deux. S'il n'y a pas de brouillon, il faut trouver une autre occupation. A la fin du temps interclasse l'équipe demande aux enfants de ramasser les papiers et de ranger les manteaux sur les portes manteaux. Les poubelles bleues sont installées dans la cour. C'est à cet endroit que les enfants doivent jeter leurs déchets recyclables. Les efforts ne sont cependant toujours pas à la hauteur de nos objectifs. L'année prochaine, une grande partie de nos actions sera focalisées sur le respect des gestes écocitoyens.

Le projet "Recyclart" mené par Marina et Lays a rassemblé environ une dizaine d'enfants à raison de deux séances par semaine. Les enfants avaient la possibilité de transformer des déchets en créations artistiques.

A l'occasion de la fête de l'école, une exposition a permis de valoriser les créations des enfants. Tous les vendredis, un râteau géant était organisé. Les enfants et adultes de l'école ramassaient la totalité des déchets restants dans la cour pour les jeter dans les bonnes poubelles.

Le projet en lien avec l'éco-citoyenneté a été impacté par le protocole sanitaire Covid. Nous constatons de plus qu'il nous reste du chemin à parcourir afin d'atteindre notre objectif.

L'année prochaine, nous élaborerons un fonctionnement en y ancrant des réflexes collectifs écocitoyens. Notre adhésion au projet « centre A' ere des Francas » est une excellente entrée en la matière.



*L'arbre à déchets a été réalisé en atelier du soir arts plastiques. Il a ensuite été la pièce maîtresse du grand jeu lors de la semaine de l'éco-citoyenneté.*

Les partenariats avec l'école sont dorénavant de plus en plus fréquents. L'année dernière, trois événements ont été organisés avec l'équipe enseignante :

Le 15 sept, la fête du sport nous a permis de célébrer le début d'année au travers des valeurs du sport. Le matin, les groupes d'enfants ont tourné sur une dizaine de stands tenus par des enseignants ou des parents d'élèves : Stand Relais, mini Golf, débat sur l'égalité filles-garçons au sein du sport, course d'orientation, débats mouvants sur les valeurs du sport...

L'après-midi, l'équipe du centre de loisirs a pris le relai en perfectionnant la fresque liée aux valeurs du sport ayant été débutée dans la matinée. La fresque a ensuite été exposée à l'entrée de l'école. En même temps, les enfants ont eu la possibilité d'amener vélos et trottinettes pour organiser un grand circuit dans la cour.



*Les bolides sont garés avant l'après-midi "roulante"*

Le 3 mai, de nouvelles olympiades ont été organisées. A cette occasion, un pique-nique géant a été organisé dans le pré. Il a été accompagné d'un grand temps calme. Les animateurs avaient préparé un grand jeu à cette occasion : un Dixit géant.

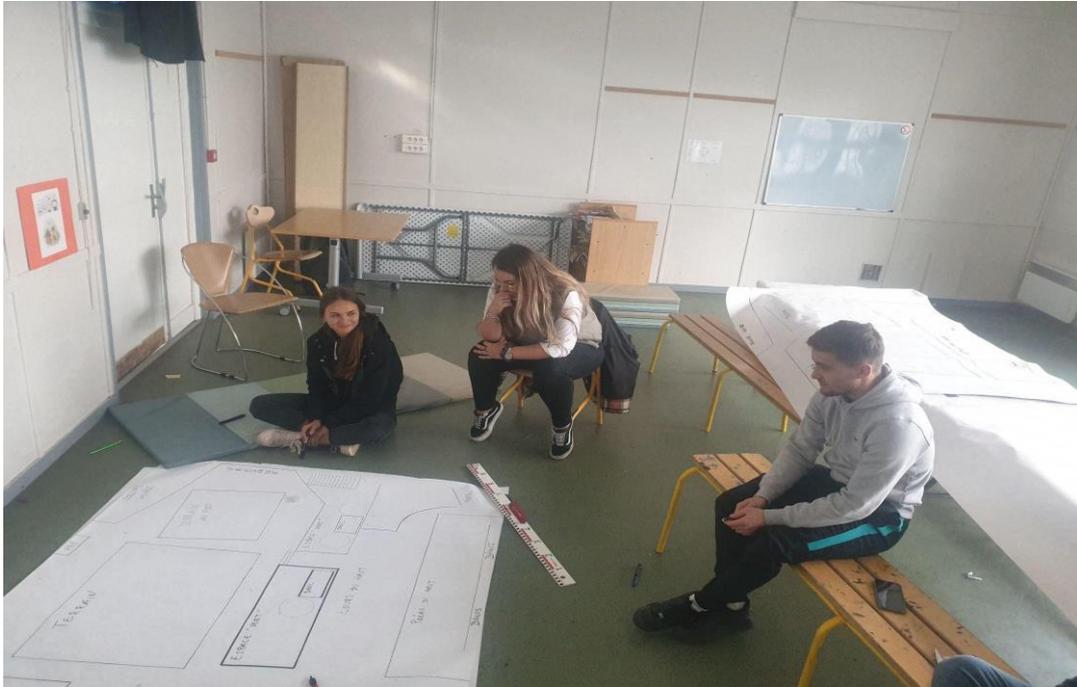
Après la recrudescence du Covid en fin d'année, il nous a été possible de reprendre la fête de l'école et de l'association. Différents stands ont été organisés par l'équipe d'animation (duel épique, tennis de table, exposition d'arts plastiques...) d'autres ont été mis en place par des parents volontaires (taekwondo, danse et arts plastiques)

Le projet de réaménagement de la cour de récréation a rassemblé l'ensemble des acteurs de l'école. Enfants, animateurs et enseignants se sont mobilisés autour d'un projet visant à améliorer notre cour de récréation. Après un temps d'observation, de sondages et beaucoup d'échanges, différentes propositions ont été faites concernant l'amélioration des espaces extérieurs, ce en fonction de critères bien précis :

- Le rythme de l'enfant
- La mixité

- L'éco-citoyenneté

Les premiers travaux auront lieu lors des vacances de la Toussaint.

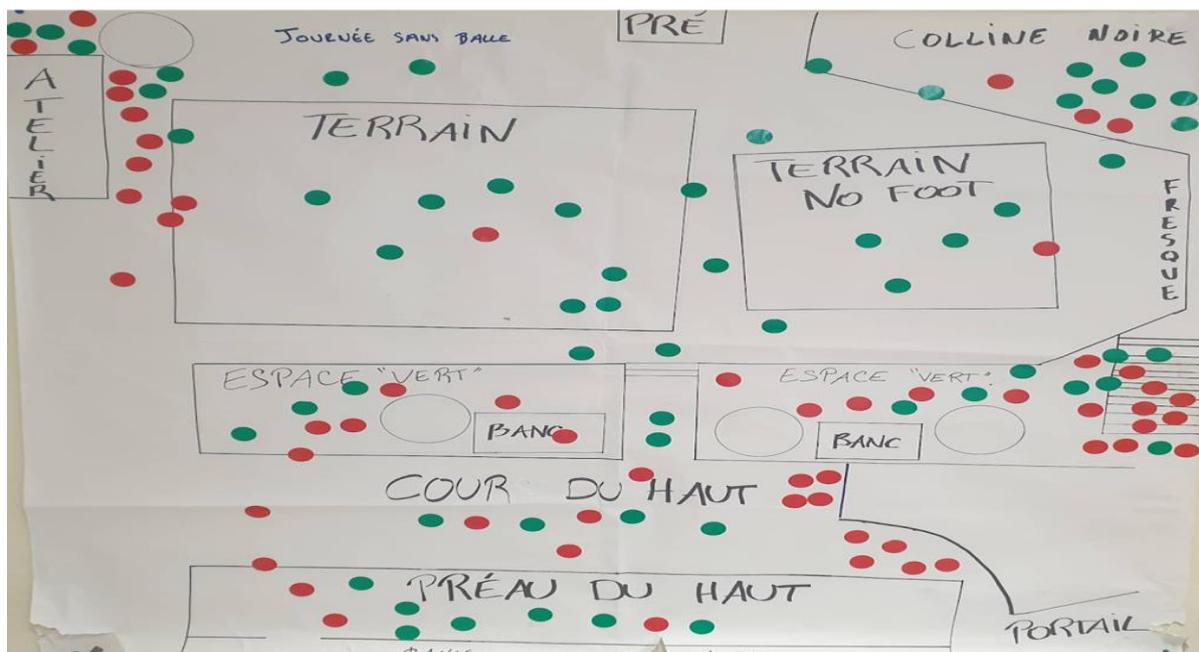


*Elisa, Valentin et Andréa se creusent la tête lors de la préparation d'un sondage*

Les résultats du sondage :



*Chaque enfant a posé une gommette sur le lieu où il joue le plus les jours avec balle. En vert les garçons, en rouge les filles*



Chaque enfant a posé une gommette sur le lieu où il joue le plus les jours **sans balle**. En vert les garçons, en rouge les filles

### III) Objectifs

#### A) Assurer la sécurité physique et affective des enfants :

##### 1) Le fonctionnement du CLAE :

Cette année, il nous sera possible de revenir au fonctionnement qui était en application avant la pandémie. Celui-ci a pour objectifs la sociabilisation des enfants, la mixité et l'autonomie. L'organisation pour laquelle nous allons opter sera évidemment adaptable en cas de recrudescence de l'épidémie de Covid (Nous serons attentifs aux directives de l'Éducation nationale.)

##### a) 7h30-8h20 : le temps du matin

Le portail est ouvert tous les matins à partir de 7h30. De 7h30 à 8h les enfants se dirigent vers un espace intérieur afin de s'y réveiller dans le calme. C'est à partir de 8h qu'ils peuvent aller jouer à l'extérieur.

##### b) 11h30-13h45 : le temps interclasse

Dès 11h30 les CP sont amenés dans la cantine par leurs animateurs référents. Une fois à la table, les plus grands auront ensuite la possibilité de venir manger. Ils ont jusqu'à 12h30 pour venir manger. La bonne alimentation des enfants est une priorité lors du temps interclasse. Nous les incitons à goûter à tous les aliments qui composent leurs plats. Pour sortir, ils doivent

demander la permission en levant la main. S'ils estiment que c'est suffisant, les animateurs et animatrices autorisent les enfants à sortir.

Le temps interclasse est un temps favorable aux projets d'enfants. C'est sous forme de clubs qu'ils pourront s'investir autour des projets de leur choix. Le rôle des animateurs sera d'accompagner les enfants tout en favorisant leur autonomie.

A 13h25, l'interclasse est clôturé par un temps « neutre ». Celui-ci sera dédié au rangement des jeux et au nettoyage de la cour. Les enfants ayant bénéficié d'une activité physique pourront revenir au calme tandis que ceux qui en ont besoin pourront légèrement se dépenser avant de reprendre la classe. Ce temps a pour objectif de favoriser le retour en classe.

### *c) 16h-18h30 : Le temps du soir*

Celui-ci débute par le goûter. Les enfants sortent de classes et s'assoient calmement ou ils désirent manger. Le temps du soir est ensuite divisé en deux parties :

Chaque enfant a la possibilité de s'inscrire à deux ateliers du soir par semaine. Ce sont des projets d'animation menés par les animateurs. Les inscriptions sont renouvelées tous les trimestres par le biais de fiches distribuées en classe. Les ateliers sont menés en cohérence avec les objectifs fixés par les projets éducatifs et pédagogiques. Dans le cadre des ateliers du soir, les différents cycles sont séparés. Les projets d'animation tiennent compte de l'âge des enfants. La liste et les objectifs des ateliers du soir seront développés au chapitre consacré à l'ouverture culturelle (P...)

Les enfants qui ne sont pas inscrits en ateliers du soir se dirigent en ateliers étude. Ils sont quand à eux gérés par les enseignants. Chaque enfant dispose d'un temps de 30 minutes en compagnie d'un enseignant pour faire ses devoirs. 4 groupes d'études homogènes en nombre et en âge sont composés chaque jour.

## **2) Sécurité et soins**

Le taux d'encadrement imposé par jeunesse et sport est respecté. Chaque espace ouvert est surveillé par un animateur.

Un animateur est constamment posté au portail dans le but de vérifier entrées et sorties dans les locaux.

Le plan Vigipirate en vigueur continue d'être respecté. Les autorisations pour entrer au sein de l'école sont données par la direction du CLAE.

Chaque année un test PPMS est effectué dans le cadre scolaire. Des documents relatifs à une bonne évacuation ou une mise en sécurité sont disponibles dans chaque salle de l'école.

Un test incendie par an est effectué. Tous les 5 ans la commission communale de sécurité se réunit pour une visite détaillée des de l'établissement. L'objectif est de valider une utilisation des locaux sécurisée de la part des professionnels. La dernière visite à eu lieu le vendredi 16 octobre 2020. L'équipe était composée de professionnels et d'élus de la mairie, de la directrice de l'école et du directeur CLAE. La commission a rendu un avis favorable à la poursuite de l'exploitation de l'établissement.

La pharmacie est toujours située au bureau du CLAE. En cas de fièvre ou de choc à la tête, les responsables légaux sont appelés.

Nous assurons un suivi régulier des enfants grâce aux réunions d'équipe ayant lieu tous les jeudis.

Les animateurs sont en connaissance des enfants disposant d'un PAI. Un affichage comportant ces informations est affiché au bureau du CLAE et près du local de chauffe du personnel municipal. Les médicaments PAI sont stockés en salle des mettre et nous sont totalement accessibles.

L'équipe de direction participe aux réunions d'équipes éducatives en cas de nécessité.

Comme d'habitude, nous accordons beaucoup d'importance à la différenciation des tranches d'âge.

- Les projets d'animation ateliers du soir sont élaborés en fonction des tranches d'âge des groupes.
- Les CPs sont accompagnés à la cantine jusqu'en janvier.

Nous disposons toujours de temps et d'espaces calmes pour les enfants en ayant besoin :

- Les préaux sont sans balle pour favoriser les jeux calmes.
- La BCD est ouverte le matin et le soir.
- Un coin calme a récemment été mis au point lors du temps interclasse. Les enfants ont la possibilité d'utiliser des jeux de société calmes.
- Différentes activités calmes sont proposées sur le temps interclasse.
- Les activités sont non obligatoires entre midi et deux.
- Les balles et ballons sont proscris en début de matinée.

### **3) Favoriser l'inclusion**

Nous accordons une vigilance particulière à l'inclusion des enfants en situation de handicap. Dès les premières réunions d'équipe, les animateurs prendront connaissance de chacun d'entre eux.

Des réunions régulières entre l'équipe de direction CLAE et la coordinatrice ULIS seront planifiées. Si besoin, la coordinatrice peut intervenir en réunion CLAE.

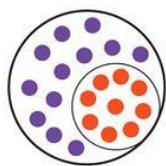
Une bonne communication entre enseignants et animateurs sera de rigueur, notamment lors des temps de transition École/ CLAE.

Pour une bonne inclusion, des solutions équitables seront élaborées de façon à donner la possibilité à chacun de participer à un maximum d'activités possibles.

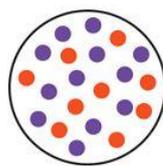
Deux AVL<sup>3</sup> sont en cour de recrutement: Ils auront pou mission d'assister les enfants en ayant le besoin et d'en assurer la bonne inclusion.

---

<sup>3</sup> Assistant vie loisirs



INTÉGRATION



INCLUSION

Evaluation de l'objectif « Assurer la sécurité physique et affective du public accueilli.	
Critères	Indicateurs
Rigueur apportée à la surveillance des enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le taux d'encadrement est respecté.</li> <li>Les espaces ouverts sont surveillés.</li> <li>Le planning d'équipe est respecté.</li> <li>Respect des contraintes liées au plan Vigipirate.</li> <li>Respect des normes d'hygiène.</li> <li>Le document commun de mise en sécurité école / CLAE est mis en place.</li> <li>Le PPMS a été testé.</li> <li>Celui-ci est fonctionnel.</li> </ul>
Suivi des enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les points relatifs à la sécurité des enfants sont abordés en réunions d'équipe</li> <li>Les animateurs connaissent les enfants disposant de PAI.</li> <li>Les animateurs alertent la direction en cas de crise.</li> <li>L'équipe de direction intervient lors des réunions PAI.</li> <li>L'équipe de direction intervient lors des réunions d'équipe éducative.</li> </ul>
Qualité des soins	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les enfants blessés sont toujours pris en charge.</li> <li>Un adulte est toujours proche de la pharmacie.</li> <li>Les responsables légaux sont appelés en cas de besoin.</li> </ul>
Différenciation des tranches d'âge	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les enfants disposent d'activités propres à leurs tranches d'âge.</li> <li>En début d'année, les CP mangent en priorité.</li> <li>En milieu d'année les CP ont la possibilité de manger en autonomie.</li> <li>Une commission d'animateurs assure la bonne intégration des plus jeunes.</li> <li>Le projet passerelle à lieu.</li> <li>Des actions spécifiques sont menées en direction des cycles 2.</li> <li>Des actions spécifiques sont menées en direction des cycles 3.</li> </ul>
L'adaptation au rythme de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les enfants ont le temps de manger.</li> <li>Les activités entre midi et deux ne sont pas obligatoires.</li> <li>Des temps / espaces calmes sont à la disposition des enfants.</li> </ul>
L'inclusion des ULIS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les enfants ULIS font l'appel dans leurs classes respectives.</li> <li>L'équipe est en connaissance des enfants ULIS.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des réunions régulières ont lieu entre coordinatrice et direction CLAE.</li> <li>• Les animateurs mènent des actions permettant l'inclusion des ULIS.</li> <li>• Les activités des animateurs tiennent compte de l'inclusion des ULIS</li> <li>• Les enfants du dispositif ULIS participent aux activités AIC.</li> <li>• Les enfants du dispositif ULIS participent aux ateliers du soir.</li> <li>• Les activités des animateurs ont parmi leurs objectifs l'inclusion des ULIS.</li> </ul>
Respect du cadre sanitaire Covid	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'adaptation aux différents protocoles sanitaires est respectée.</li> </ul>

## B) Développer l'éco-citoyenneté

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a été créé en 1988 en vue de fournir des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques, leurs causes, leurs répercussions potentielles et les stratégies de parade.

Par le biais de leurs différents rapports, ils communiquent des informations capitales en ce qui concerne l'urgence climatique. Ils prévoyaient notamment les événements auxquels nous avons fait face ces dernières années : vagues de chaleurs, précipitations extrêmes, incendies... Ces changements climatiques sont dorénavant perceptibles depuis nos écoles :

- L'année dernière, le brevet des collèges a été reporté pour des raisons liées à la canicule
- Le 17 juin 2022, les parents d'élèves étaient invités à garder les enfants à la maison en raison des trop fortes températures.

Notre objectif lié à l'éco-citoyenneté n'a jamais eu une telle importance. D'un certain point de vue, il en va de la sécurité physique des enfants de l'école, et ce pour les générations à venir. Afin de sensibiliser les enfants, de les rendre acteurs et de ce fait intégrer une dynamique éco-citoyenneté globale au cœur de notre fonctionnement, nous souhaitons nous saisir du projet Francas « Centre A'ere ». "Un centre A'ere est un centre de loisirs éducatif dont l'équipe éducative a choisi de s'engager dans la prise en compte progressive, volontaire et pérenne des questions d'environnement et plus généralement de développement durable »

Ce projet nous permettra :

- De sensibiliser les enfants à la question de l'éco-citoyenneté.
- De nous adresser et tous les publics de l'école : Enfants, animateurs, parents, enseignants, personnel technique, élus)
- De modifier nos comportements.
- Créer de nouveaux partenariats.

Ce projet cible 7 thématiques possibles à développer :

- La biodiversité
- Le cycle de la matière
- L'alimentation
- L'eau
- Les transports
- Les bâtiments et locaux
- L'énergie

L'équipe élaborera un audit autour de ses thématiques. En fonction, nous sélectionnerons les points sur lesquels il nous semblera le plus pertinent d'agir. Avec les enfants, nous nous concerterons pour trouver des solutions écologiques aux problématiques relevées. Dans le but de valoriser cette action, le projet se clôturera par une remise du Label "Centre A'ere »

Évaluation de l'objectif : Sensibiliser les enfants à l'éco-citoyenneté.	
Critères	Indicateurs
Les enfants sont sensibilisés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discours des adultes</li> <li>• Les objectifs en lien avec la thématique sont intégrés aux différents projets</li> <li>• Les enfants respectent les règles liées à l'éco-citoyenneté (tri des déchets, gaspillage de l'eau, papier...)</li> </ul>
Les enfants sont acteurs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enfants ont la possibilité de s'exprimer au sujet de l'éco-citoyenneté.</li> <li>• Nombre d'enfants participants au projet Francas « centre A'ere »</li> <li>• Le projet Francas « centre A'ere » amène de nouvelles prises d'initiative</li> <li>• Nombre de propositions sur le thème de l'écocitoyenneté.</li> <li>• Nombre de projets développés</li> </ul>

## C) Développer l'ouverture culturelle

### 1) Ouvrir les enfants à la culture sous ses formes les plus variées

#### a) Les ateliers du soir

Sur le temps du soir, les enfants ont la possibilité de s'inscrire aux ateliers proposés par l'équipe du CLAE. Nous en comptons 4 le lundi et le mardi, 3 le jeudi et le vendredi. Ils ont lieu de 16h30 à 18h00.

Au début de chaque trimestre nous faisons passer aux familles une fiche d'inscription. Chaque enfant peut participer à maximum deux ateliers du soir par trimestre. Chaque atelier a lieu une fois par semaine. Le projet rédigé par un animateur a pour objectif la progression du

groupe. Une régularité dans la participation de l'enfant est donc obligatoire. Les parents et responsables légaux sont invités à participer à la dernière séance du trimestre.

Voici la liste des ateliers qui seront proposés en septembre :

- Arts plastiques grands
- Arts plastiques petits
- Duel épique grands
- Théâtres petits
- Théâtres grands
- Deux ateliers ludothèque petits
- Deux ateliers ludothèque petits
- Ludothèque grands
- Deux ateliers Graff pour les grands
- Foot mixte
- Jeu de rôle grands

#### *b) Sport et ouverture culturelle : Le projet TFC*

Dans le cadre de sa fondation, le TFC développe un programme éducatif football et citoyenneté visant à partager les valeurs positives de ce sport autour de la citoyenneté et de la tolérance. Le TFC propose cette année de le décliner autour des thématiques principales : la lutte contre le racisme et l'égalité filles-garçons. Le projet commencera par un échange entre les enfants et les joueurs du TFC sous forme d'atelier. Les enfants participants auront ensuite pour rôle d'élaborer une banderole citoyenne sur le thème de la lutte contre le racisme et les discriminations dans le sport (d'une taille de 4 mètres sur 1.5m). Enfin, ils iront brandir leur création à l'occasion du match TFC/Lille qui aura lieu le 19 mars 2023. La banderole "coup de cœur" sera élue par les joueurs.

## **2) Sensibiliser les enfants aux différences et à leurs complémentarités**

### *a) Sensibiliser les enfants à l'éducation contre le racisme et les discriminations*

À la vue de l'actualité et notamment des mouvements issus du décès de Georges Floyd le 25 mai 2020 nous pouvons malheureusement constater que notre objectif concernant l'éducation contre le racisme reste fortement d'actualité. Les animateurs sont vigilants à tous types de discrimination. De par leur posture et leurs échanges avec les enfants, ils sont toujours en position de sensibilisation concernant cette thématique. L'équipe a pour réflexe de déceler les situations discriminantes, de les résoudre et d'échanger avec les enfants à leur sujet. Ces points peuvent être abordés en réunion d'équipe quand ils impactent l'intégrité d'un ou de plusieurs enfants.

La semaine d'éducation contre le racisme est un focus que nous jugeons primordial. Nous mettons un point d'honneur à ce que celle-ci ait lieu chaque année. Cette année, nous

souhaitons en changer le format. Certains enfants, notamment les plus grands, nous ont fait remarquer qu'ils trouvent les semaines à thème monotone. Nous nous concerterons en équipe afin de leur insuffler une nouvelle dynamique.

### *b) Sensibiliser les enfants à l'égalité des sexes*

Notre projet en lien avec l'égalité des sexes est développé depuis maintenant plusieurs années au sein du CLAE. Tout comme pour la thématique de l'éducation contre le racisme, le premier moyen de sensibiliser les enfants à la question de l'égalité entre les sexes se révèle être le positionnement de l'animateur. Il sensibilise, relève les inégalités, génère de l'échange entre les enfants.

Différents outils ont aussi été mis au point dans le but de favoriser cette égalité : le terrain no foot permet aux enfants qui souhaitent pratiquer un sport autre de profiter d'une partie de la cour.

Les jeudis sans balle sont maintenus. Ils rencontrent un réel succès auprès des enfants. Tous les jeudis, les ballons sont proscrits. Les enfants s'approprient la cour de façon différente. Les espaces extérieurs deviennent plus mixtes, laissant place à différents jeux où filles et garçons se mélangent, le projet est dorénavant suivi par l'équipe enseignante.

La semaine égalité des sexes sera organisée la semaine du 8 mars (journée des droits de la femme). Elle sera l'occasion pour nous de sensibiliser l'ensemble des enfants de l'école à cette thématique.

Evaluation de l'objectif « Favoriser l'ouverture culturelle des enfants »	
Critères	Indicateurs
Les enfants sont sensibilisés à la notion de stéréotype.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les outils pédagogiques choisis sont adaptés (Jeux, livres, sorties choisies, médias utilisés...)</li> <li>• Les enfants savent définir ce qu'est un stéréotype.</li> <li>• Les enfants dénoncent et échangent autour de stéréotypes.</li> <li>• Les enfants réfléchissent, échangent autour de leurs différences.</li> <li>• La semaine d'éducation contre le racisme a eu lieu</li> <li>• Nature des échanges issus de la semaine d'éducation contre le racisme.</li> </ul>
Les animateurs véhiculent les valeurs liées à l'ouverture culturelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La sélection des sorties proposées le mercredi et les vacances sont en cohérence avec notre objectif d'ouverture culturelle.</li> <li>• L'inclusion fait partie des projets d'activités.</li> <li>• L'objectif égalité garçons filles fait partie des projets d'activité.</li> <li>• Les animateurs/rices interpellent les cas de discrimination.</li> <li>• Les animateurs/rices traitent les cas de discrimination.</li> <li>• Variété des activités proposées tout au long de l'année.</li> <li>• La semaine d'éducation contre le racisme a lieu</li> <li>• La semaine de l'égalité des sexes a lieu.</li> </ul>

<p>Les espaces sont mixtes (Garçons/Filles)</p>	<p>Dans la cour de récréation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les AIC sans balles ont lieu un jeudi sur deux</li> <li>• Les enfants se réapproprient le terrain multisport de façon mixte.</li> <li>• Le terrain multisport est mixte à d'autres moments que les jeudis sans balle.</li> <li>• Les pratiques mixtes se développent à d'autres moments que les jeudis sans balle.</li> <li>• Diminution des conflits liés au genre pendant les pratiques sportives.</li> <li>• Les travaux effectués dans la cour développent la mixité.</li> </ul> <p>Dans la salle de lutte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'appellation salle de clubs donne lieu à de nouveaux projets mixtes.</li> <li>• Nature des échanges issus de la semaine égalité filles garçons</li> </ul>
---	---

#### D) Favoriser la participation des enfants

Favoriser la participation des enfants, c'est permettre de les rendre acteurs de leur temps de loisirs. Outre le règlement lié à leur sécurité physique et affective. Nous reconnaissons leurs capacités à prendre part aux décisions. Permettre la participation des enfants, c'est les envisager comme des partenaires démocratiques.

Les enfants peuvent donc participer à l'élaboration des règles de vies : Outre le règlement intérieur qui est relatif à leur sécurité physique (imposé par les adultes) ils ont une importante marge de manœuvre concernant leurs loisirs. Ils peuvent par exemple discuter de l'aménagement des espaces, du choix du matériel pédagogique ou même l'organisation de planning d'activités.

La convention des droits de l'enfant a été adoptée par l'Organisation des nations unies le 20 novembre 1989, celle-ci comporte 54 articles, énonçant que chaque enfant a :

- le droit d'avoir un nom, une nationalité, une identité
- le droit d'être soigné, protégé des maladies, d'avoir une alimentation suffisante et équilibré
- le droit d'aller à l'école
- le droit d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation
- le droit d'être protégé contre toutes les formes de discrimination
- le droit de ne pas faire la guerre, ni la subir
- le droit d'avoir un refuge, d'être secouru, et d'avoir des conditions de vie décentes
- le droit de jouer et d'avoir des loisirs
- le droit à la liberté d'information, d'expression et de participation
- le droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé

A l'occasion de la semaine à thème des droits de l'enfant (le 20 novembre), nous mettrons l'accent sur le droit de s'exprimer. A ce moment les enfants seront invités à participer à

l'élaboration des règles de vie des différents espaces du CLAE. Différents conseils d'enfants seront organisés tout au long de la semaine.

Lors du temps interclasse, nous favorisons l'émergence des projets d'accompagnement. Nous souhaitons donner la possibilité aux enfants de choisir et développer leurs propres projets. Dans ce type de situation, l'animateur se place en tant qu'accompagnateur du groupe. L'autonomie et les prises d'initiatives des enfants constituent le cœur de nos objectifs (non pas la qualité d'une éventuelle production finale)

Les animateurs ont pour réflexe de faire savoir aux enfants qu'ils ont eux même la possibilité de développer et mener leurs projets. Les adultes peuvent (si besoin) se rendre disponibles pour les accompagner dans cette tâche.

Nous avons souhaité retravailler notre utilisation de la salle que nous appelions précédemment salle de lutte, mais qui était en fait la salle de danse. L'objectif de notre action consiste à profiter de l'espace pour faire émerger de nouveaux projets d'enfants.

Voici les conditions : pour disposer de la salle, il faut remplir une fiche avec une idée d'activité, le nombre d'enfants participants et le jour souhaité. Le projet est ensuite discuté avec la commission d'animateurs référents et puis validé en réunion d'équipe. Ce n'est qu'à ce moment-là que celui-ci peut démarrer.

Evaluation de l'objectif « favoriser la participation des enfants »	
Critères	Indicateurs
Les enfants ont la possibilité de participer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'espaces/temps mis en place dans le but de favoriser la participation des enfants.</li> <li>• Nombre de concertations sollicitées par les adultes.</li> <li>• Nombre et nature des concertations ayant abouties.</li> <li>• Nombre de concertations demandées par les enfants.</li> <li>• Nombre des concertations ayant abouties.</li> <li>• L'objectif lié à la participation des enfants est intégré au sein de projets d'animateurs.</li> </ul>
Les enfants participent	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de règles créées, amendées, changées.</li> <li>• Nombre de règles pérennisées.</li> <li>• Nombre de projets d'enfants voyant le jour.</li> </ul>